

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR CTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

nditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

rique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Au

Matricule : 01204

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : DAHEUR NORRE-DINE

Date de naissance : 18/07/49

Adresse : 10 RUE CONFÉDÉ BENGALE AÏN DIAB
CASAB

Tél. : 0661664285

Total des frais engagés :

1455,00

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 10/11/20, 12/11/20

Nom et prénom du malade : DAHEUR NORRE-DINE 71

Lien de parenté : Lui-même

Nature de la maladie : 0210357

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'autre médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je d'avois pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 16/11/20

Signature : 

16 NOV. 2020

ACCUEIL

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Types des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
19/11/2020	C	1	2000000	19/11/2020
12/11/2020	C	1	50000	12/11/2020

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 pharmacie Chafik Rua 1 N° 40 El Massaoui Bis Ain Dieb Rua D'Azemom Anfa 1a 05 22 39 04 80	12/11/2020	945,50

ANALYSES - RADIOPHARMACIES

Cachet et signature du Docteur et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	12/11/1958	B 500 + P 3100 DT	
	12/11/1958	110	

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				<input type="text"/> COEFFICIENT DES TRAVAUX
				<input type="text"/> MONTANTS DES SOINS
				<input type="text"/> DEBUT D'EXECUTION
				<input type="text"/> FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			<input type="text"/> COEFFICIENT DES TRAVAUX
	$ \begin{array}{c c} H & \\ \hline 25533412 & 21433552 \\ 00000000 & 00000000 \\ \hline D & G \\ 00000000 & 00000000 \\ 35533411 & 11433553 \\ \hline B & \end{array} $ <p>[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>			<input type="text"/> MONTANTS DES SOINS
				<input type="text"/> DATE DU DEVIS
				<input type="text"/> DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Le 12/11/2020

DAIGUR Nourcoinc-

114.10 x 2

(1) Aester 5

1g.12.

28.00 x 6

(2) Glucophar - 1000

1.

3 mg

51.10 x 3

(3) Nanoph.0 - 11₂.

198.00 x 2

(4) MOCICOPTOL

2 Boute

945.50

~3-4g.

صيدلية شفيق
Pharmacie Chafik
Hay El Massaoudi, Rue 1 N° 40
Bis Ain Diab - Casablanca
Casa/Anfa Tel: 05 22 39 04 80

Dr BENAMOUR KHOUNGUI Zineb
75 Bd Moulay Youssef Casablanca
Tél : 05 212 522 20 60 40 00 212 522 20 61 17

LOT

PUC: 198,00DH

089
2023-08

REV: 20/09/2024



3 401020 354451 >

LOT

PUC: 198,00DH

089
2023-08

REV: 20/09/2024



3 401020 354451 >

AMAREL 1MG
CP B30
P.P.V: 51DH10
LOT: 8MA007
PER.: 09/2021
6 118000 060024

AMAREL 1MG
CP B30
P.P.V: 51DH10
LOT: 8MA007
PER.: 09/2021
6 118000 060024

AMAREL 1MG
CP B30
P.P.V: 51DH10
LOT: 8MA007
PER.: 09/2021
6 118000 060024

Maphar
Km 10, Route Côtier 111,
QI Zenata Ain sebaa Casablanca
Crestor 5mg cp pell b30
P.P.V: 114,10 DH
6 118001 183104

Glucophage® 1000mg
30 comprimés pelliculés
6 118000 081333

Dr. Benamour Khoungui Zineb

Diplômée de Montpellier en :

- NUTRITION ET DIETETIQUE MEDICALE
- DIABETOLOGIE
- ECHOGRAPHIE

MEDECINE GENERALE

الدكتورة بنحمر خنثي زينب

- التغذية الطبية

- السكري

- الفحص بالأشعة الصوتية

الطب العام

Casablanca, le 10/11/2020 الدار البيضاء، في

DANGER NOUVEAU DANGER

① Glycome aJ

② Hb glycémie

③ CHOL HDL LDL TC





مختبر التحاليل الطبية الرگاغي

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES REGAGUI

S. MESTASSI
Biologiste Diplomé de la faculté
De Médecine et de Pharmacie
de Clermont Ferrand

FACTURE N° : 2011122012

Casablanca le 12-11-2020

Mr Nouredine DAHEUR

Date de l'examen : 12-11-2020

INPE :

Caisse : **MUPRAS**



Analyses :

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Forfait traitement échantillon sanguin	E11.5	E
0106	Cholestérol total	B30	B
0108	Cholestérol H D L	B50	B
0118	Glycémie	B30	B
0119	Hémoglobine glycosylée	B100	B
0134	Triglycérides	B60	B

TOTAL DOSSIER : 310 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : trois cent dix dirhams





S. MESTASSI
Biologiste Diplômé de la Faculté
De Médecine et de Pharmacie
de Clermont Ferrand



Né (e) le: 18-07-1949, âgé (e) de : 71 ans
Enregistré le: 12-11-2020 à 08:24
Edité le: 12-11-2020 à 11:32
Prélèvement : au labo
Le : 12-11-2020 à 08:32

Mr Nouredine DAHEUR

Référence : 2011122012

Prescrit par : Dr BENAMOUR KHOUNGUI Zineb

BIOCHIMIE SANGUINE (Cobas c311/Roche)

Aspect du sérum

Limpide

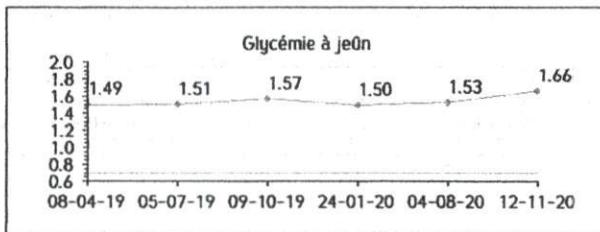
04-08-2020

Glycémie à jeûn

1.66 g/l
9.2 mmol/l

(0.70-1.10)
(3.9-6.1)

1.53
8.5



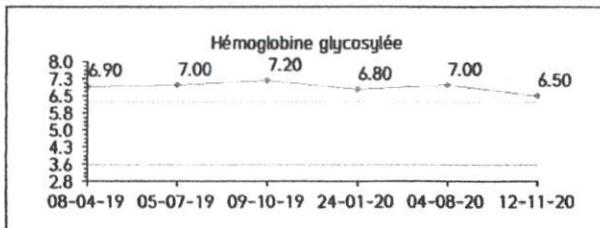
04-08-2020

Hémoglobine glycosylée
(HPLC /D10.Biorad)

6.50 %

(3.50-6.25)

7.00



Interprétation:

Glycémie proche de la normale : 6-7
Bon contrôle : 7-8
Métabolisme mal équilibré : >8



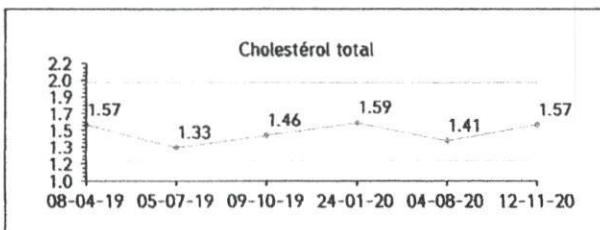
04-08-2020

Cholestérol total

1.57 g/l
4.05 mmol/l

(1.20-2.00)
(3.10-5.16)

1.41
3.64



Enregistré le: 12-11-2020 à 08:24
 Edité le: 12-11-2020 à 11:32
 Prescrit par : Dr BENAMOUR KHOUNGUI Zineb

Mr Nouredine DAHEUR

Né (e) le : 18-07-1949, âgé (e) de : 71 ans
 Référence : 2011122012

			04-08-2020
Cholestérol HDL	0.37 g/l 0.95 mmol/l 4.24	(>0.35) (>0.90) (<5.00)	0.34 0.87 4.15
Rapport CT/HDL (Athérogénicité du cholestérol)			
Cholestérol LDL	0.88 g/l 2.27 mmol/l 2.38	(<1.55) (<4.00) (<3.55)	0.72 1.86 2.12
Rapport LDL/HDL			

Le niveau du LDL sera interprété en fonction du niveau de risque cardio-vasculaire global évalué à l'aide de la table SCORE ou des facteurs de risque cardio-vasculaire (HAS,février 2017)

	Faible	Modéré	Elevé	Très élevé
Niveau de risque cardio-vasculaire	SCORE < 1%	<ul style="list-style-type: none"> -Diabète type 1 ou 2 < 40 ans ni atteinte organe cible -SCORE > ou = 1 - <5% 	<ul style="list-style-type: none"> -IRC (30-59 ml/min) -TA > 180/110 mmHg -Diabète type 1 ou 2 sans FRCV ni atteinte des organes cibles si < 40 ans -SCORE > ou = 5 - <10% 	<ul style="list-style-type: none"> -Diabète type 1 ou 2 avec atteinte d'organe cible ou au moins un FRCV, si < 40 ans -IRC sévère (15 à 29 ml/min) - SCORE > ou = 10%
Objectifs thérapeutiques	<ul style="list-style-type: none"> Mesure hygiéno-diététiques Cible LDL < 1.9 g/l ou 4.9 mmol/l 	<ul style="list-style-type: none"> Mesure hygiéno-diététiques+médicament(s) cible LDL < ou = 1.30 g/l ou 3.4 mmol/l 	<ul style="list-style-type: none"> Mesures hygiéno-diététiques + médicament(s) cible LDL < ou = 1 g/l ou 2.6 mmol/l 	<ul style="list-style-type: none"> Mesures hygiéno-diététiques+médicament(s) Cible LDL < ou = 0.7 g/l ou 1.8 mmol/l

			04-08-2020
Triglycérides	1.58 g/l 1.80 mmol/l	(<1.50) (<1.71)	1.74 1.98

